



BUDGET PRIMITIF 2015

Conseil municipal du 27 mars 2015

Budget primitif
2015





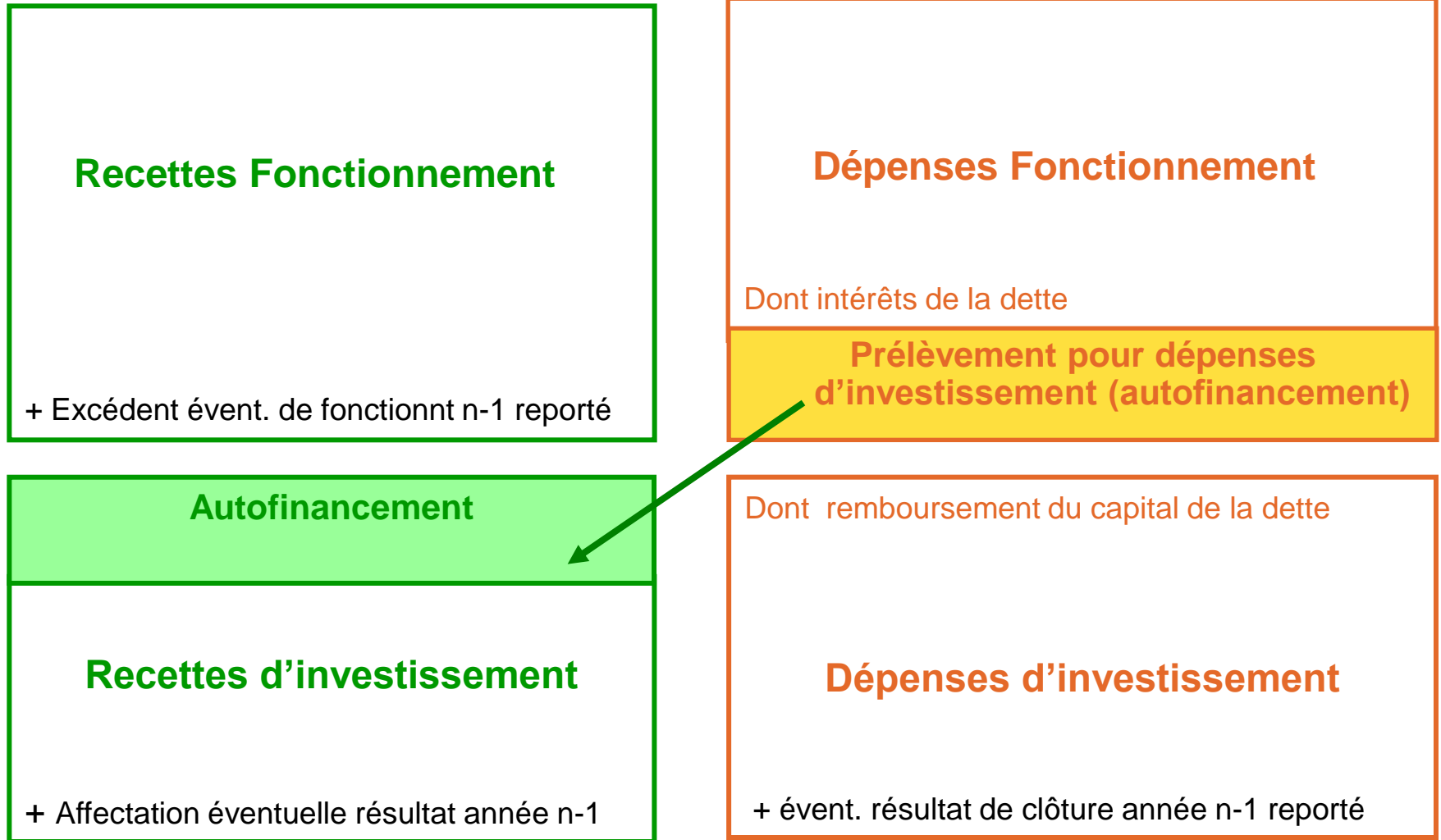
Le budget, c'est

- ◆ **Un acte annuel de prévision et d'autorisation** (recettes, dépenses) voté par le conseil municipal
- ◆ **2 grandes sections votées chacune en équilibre** (fonctionnement et investissement)
- ◆ **Une maquette basée sur une nomenclature comptable** (la **M14** pour le budget principal ; la **M49** pour les budgets annexes de l'eau et l'assainissement). Pour chaque section, **des chapitres** budgétaires comprenant chacun **des articles** (comptes par nature). **Une codification fonctionnelle.**
- ◆ **Des opérations réelles** (décaissement / encaissement) **et des opérations d'ordre** comptables et neutres budgétairement (amortissements...)
- ◆ **La reprise des restes à réaliser n-1** (dépenses / recettes engagées et non réalisées) et **la reprise au budget primitif de l'année n des résultats de l'année n-1**
- ◆ **La concrétisation des orientations budgétaires**

Budget primitif
2015



Les grands équilibres budgétaires



Recettes Fonctionnement

+ Excédent évent. de fonctionnt n-1 reporté

Dépenses Fonctionnement

Dont intérêts de la dette

Prélèvement pour dépenses d'investissement (autofinancement)

Autofinancement

Dont remboursement du capital de la dette

Recettes d'investissement

+ Affectation éventuelle résultat année n-1

Dépenses d'investissement

+ évent. résultat de clôture année n-1 reporté



Rappel des OB 2015

- **Baisser des dépenses de fonctionnement** (hors FPIC) tout en préservant la qualité des services, la politique sociale, éducative, culturelle et sportive
- **Maintenir pour 2015 les mêmes taux d'imposition**
- **Contribuer au maintien / développement de l'emploi et de l'activité économique** (commerciale et artisanale, industrielle, agricole)
- **Avancer / Engager les projets structurants du mandat :**
 - quartier durable
 - cœur de village
 - plan de déplacements
- **Continuer à investir sans emprunt nouveau**

Budget primitif
2015





Vote des taux d'imposition 2015

Pour rappel : la revalorisation nationale des bases décidée par l'Etat est de 0.9% pour 2015

Taxes directes locales	Taux 2014 et proposés pour 2015	Taux plafonds 2015 autorisés par le CGI	Bases d'imposition 2015	Produit 2015 attendu	Rappel produit Crolles 2014	% d'évolution
TH	11,73%	59,88%	8 798 000	1 032 005	1 020 334	1,14%
TFB	20,92%	69,40%	19 298 000	4 037 142	3 987 506	1,24%
TFNB	61,11%	149,88%	32 700	19 983	19 838	0,73%
				5 089 130	5 027 678	1,22%

Budget primitif
2015



Equilibres du Budget Primitif Principal 2015

Recettes Fonctionnement

Contributions directes	5 080 000
Attribution de Compensation	7 622 950
DCRTP + FNGIR	1 312 500
DGF	587 000
Produits des services et loc	1 803 040
Dot., subv. et autres	1 521 320
	= 17 926 810
+ Excédent fonct. reporté	900 303.71
	= 18 827 113.71€

Dépenses Fonctionnement

Personnel	9 488 750
Charges à caractère général	3 731 320
Autres charges	1 743 680
FPIC	364 800
Intérêts de la dette	541 000
	= 15 869 550
Prélèvement (dont amort.)	2 957 563.71
	= 18 827 113.71€

Recettes d'investissement

FCTVA, subv. Ventes	2 626 448
Capacité pour investir	
Prélèvement	2 957 563.71
Affectation résultat 2014	1 865 732.11
Déconsignation	1 700 461.15
	= 9 150 204.97
Droits / tirages trésorerie	2 580 000
	= 11 730 204.97€

Dépenses d'investissement

Rembt capital dette + cautions + avances / marchés	1 036 500
Investissements	
Travaux engagés (hors AP-CP)	294 328
Projets en AP-CP	2 870 549
Maintenance Patrimoine et Mat	1 359 432.88
Etudes et aménagements prévus	1 921 797
	= 7 482 606.88
Droits / tirages trésorerie	2 580 000
Résultat 2014 reporté	1 667 598.09
	= 11 730 204.97€



Des recettes réelles de fonctionnement (hors excédent) toujours à la baisse : 17.9M€ (BP 2014 : 18.8 M€ - CA 2014 : 19.9 M€)

A noter :

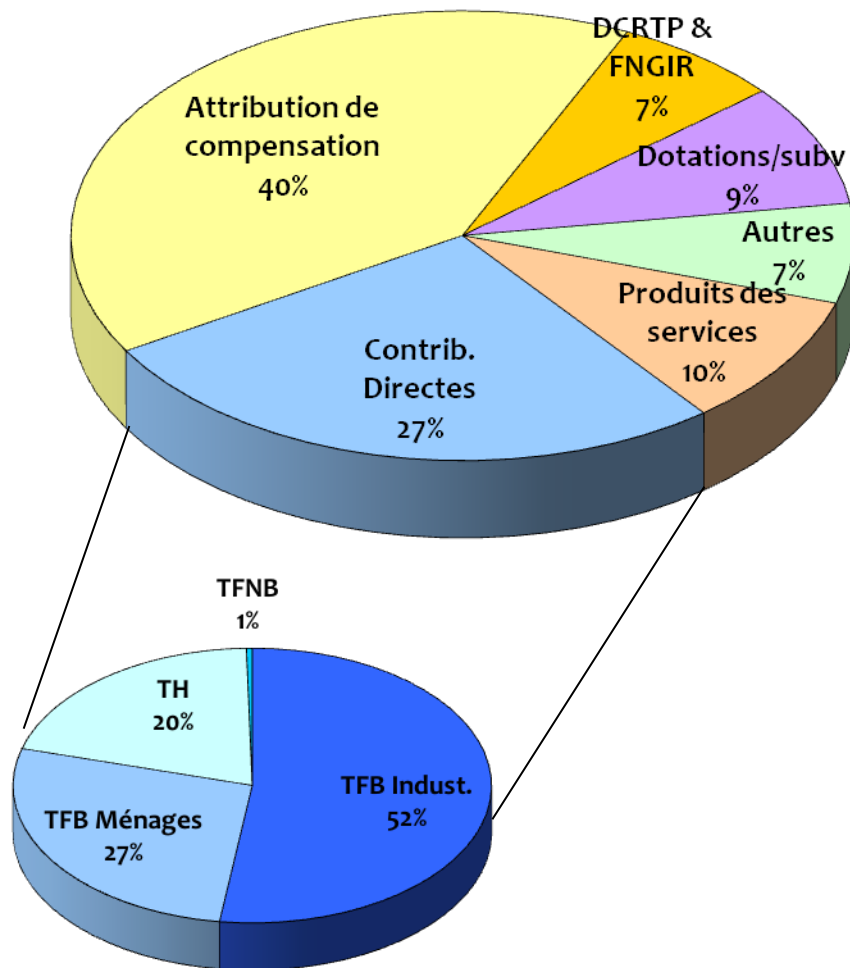
- **contributions directes : 5.1 M€** (stabilité - revalorisation nationale des bases de 0.9%)
- **attribution de compensation : 7.6 M€** (- 1.7M€ du fait de la contribution à Nano 2017 et du transfert de la médiathèque)
- **gel du montant des dotations liées à l' ex TP: 1.3 M€**
- **baisse de la DGF : 0.6 M€** (soit env. - 360 000 €) au titre du pacte de responsabilité et de solidarité
- **produits des services : 1.8 M€** (en légère progression)
- **dotations, subventions et autres : 1.5 M€** (en légère progression malgré la baisse des droits de mutation)
- **excédent reporté : 0.9 M€**

Globalement les recettes réelles diminuent de 0.9 M€ par rapport au BP 2014 (-2 M€ par rapport au réalisé 2014)

Budget
Primitif 2015



Origines des recettes



Impôts « ménages » dans les recettes totales : 12.9%

Recettes liées à l'activité économique : 61,5% des recettes totales



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées : 15.9 M€ (BP 2014 : 16.9 M€ - CA : 16 M€)

- **Charges de personnel : 9.5 M€** (budget constant hors transfert médiathèque)
- **Charges à caractère général : 3.7 M€** (-0.6 M€ par rapport au BP 2014 hors transfert médiathèque)
- **Autres charges : 1.7 M€**

A noter :

- 1.2 M€ pour les aides aux associations et aides aux activités pour jeunes et adultes
- 0.2 M€ pour la contribution obligatoire au service départemental d'incendie

- **FPIC : 0.4 M€** (+ 140 000€ / 2014 : contribution obligatoire)

- **Intérêts de la dette : 0.5 M€** (en légère diminution)

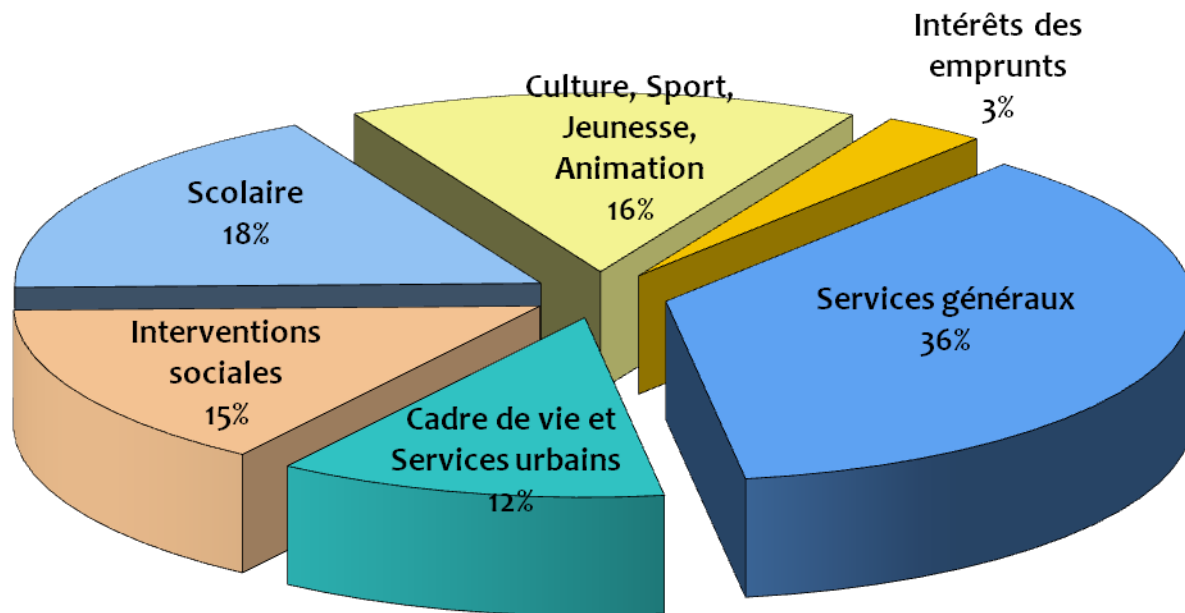
A noter : taux d'endettement à 8.5%

Evolution globale des dépenses après neutralisation du FPIC, des dépenses exceptionnelles 2014 et la médiathèque transférée :

- - 344 000€ / BP 2014 soit -2.2%
- - 196 000€ / budget 2014 soit -1.3%
- + 360 000€ / CA 2014 soit +2.4%



Répartition des dépenses de fonctionnement 2015

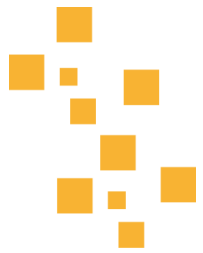


Exemples d'économies prévues sur le fonctionnement 2015

- ✧ Journal de 24 à 20 pages (5 000€)
- ✧ Réduction des circuits de ramassage scolaire
- ✧ Diminution ou regroupement d'évènements (défi Vélo, trophée des sports/lancement saison sportive, activités jeunesse)
- ✧ Extinction nocturne de l'éclairage public (20 à 30 000€)
- ✧ 1 spectacle en moins dans la programmation de l'EPJ (10 000€)



Budget primitif
2015





Investissements 2015

Une épargne, des recettes, de la déconsignation permettant de :

- poursuivre ou finaliser les investissements prévus
- avancer sur les projets structurants (cœur de ville, plan de déplacements et quartier durable)

Et cela sans recours à un emprunt nouveau.

► Capacité de financement après remboursement de la dette : 6.4 M€ pour

- Projets pluriannuels (AP/ CP pour 2.9 M€)
- Maintenance et renouvellement du patrimoine (1.3 M€)
- Travaux hors AP/CP engagés (0.3 M€)
- Etudes et aménagements prévus (1.9 M€)

Budget primitif
2015





Principaux investissements 2015

- ✧ **Suite Programme Amélioration énergétique des logements sociaux et bâtiments publics** (solde logements Ardillais et Charmanches, 1^{ère} tranche Val de Marne, systèmes de régulation de chauffage sur bâtiments publics)
- ✧ **Suite Programme Aide à la construction de logements sociaux** (résidence Victoria, 2^{ème} tranche éco-centre)
- ✧ **Fin des travaux de la salle festive et des ex MFR**
- ✧ **Suite Programme Accessibilité des bâtiments et espaces publics** (espace Paul Jargot)
- ✧ **Nouvelle liaison douce** (liaison piéton-cycles rue des Bécasses)
- ✧ **Reconversion de l'ancienne bibliothèque**
- ✧ **Travaux rue château Robert**
- ✧ **Suite et lancement des études sur les projets structurants** (quartier durable, cœur de ville, plan de déplacements)

Budget primitif
2015





Budgets annexes 2015

eau et assainissement

Budget Primitif
2015

Conseil municipal du 27-03-2015



BUDGET PRIMITIF EAU 2015

Dépenses Fonctionnement

Titres 2014 annulés	350
Ecritures d'ordre :	
Amortissement des travaux	40 650
Prélèvement	516 718.22
	= 557 718.22€

Recettes Fonctionnement

Redevance usagers part commune (0.05€/ m3)	170 000
Ecritures d'ordre :	
Excédent fonct. reporté (dont 132 372.71€ affectés)	387 718.22
	= 557 718.22€

Dépenses d'investissement

Travaux TTC	711 301.07
Réserve (financt réservoir)	510 000
Ecritures d'ordre :	
Reversement de TVA	40 000
	= 1 261 301.07€

Recettes d'investissement

Remboursement de TVA	40 000
Ecritures d'ordre :	
Reversement de TVA	40 000
Amortissement des travaux	40 650
Prélèvement	516 718.22
Excédent antérieur	491 560.14
Affectation excédent fonct	132 372.71
	= 1 261 301.07€

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2015

Dépenses Fonctionnement

Redevance usagers à reverser	
à Aquapole	575 000
Participation budget SIEC	106 099
EDF & Téléphone	16 500
Entretien réseau	62 000
Frais de quittancement	8 000
Honoraires	1 000
Contrôle / installations autonomes	1 000
Charges exceptionnelles	22 000
Ecritures d'ordre :	
Amortissement des travaux	119 000
Prélèvement	110 506.19
	= 1 021 105.19€

Recettes Fonctionnement

Redevance usagers à reverser	
à Aquapole	575 000
Redevance usagers part commune	210 000
(0.405€ / m3)	
Participations / asst collectif	164 850
Redevance SPANC	3 000
Reversement SIEC / factures	6 500
Recettes exceptionnelles	15 000
Ecritures d'ordre :	
Excédent fonct. reporté	7 955.19
Amortissement des subv	38 800
	= 1 021 105.19€

Dépenses d'investissement

Travaux TTC	266 933.73
Ecritures d'ordre :	
Amortissement des subv	38 800,00
	= 305 733.73€

Recettes d'investissement

FCTVA	30 000
Ecritures d'ordre :	
Amortissement des travaux	119 000
Prélèvement	110 506.19
Excédent reporté	46 227.54
	= 305 733.73€